

## **Les règles du terrain de camping de Parry Sound**

1. Toutes les personnes doivent s'inscrire au bureau de la préposée ou du préposé à l'accueil en arrivant; les campeuses et les campeurs doivent choisir leur emplacement de camping et revenir ensuite terminer leur inscription.
2. Les campeuses et les campeurs doivent choisir un emplacement de camping de manière à ne pas gêner leurs voisines ou leurs voisins ou bloquer l'accès aux installations. La registraire détermine l'emplacement final des sites. Pour éviter d'encombrer les emplacements, vous devez stationner les véhicules additionnels, utilitaires ou les remorques à bateau dans un endroit désigné par la registraire ou le préposé à l'entretien si on vous le demande.
3. La plage n'est pas supervisée et les enfants de moins de 12 ans doivent y être accompagnés d'une ou d'un adulte en tout temps.
4. L'alcool est permis sur le terrain de camping, par contre vous y avez droit que sur votre propre emplacement et il est interdit aux personnes d'âge non légal. *La consommation d'alcool est interdite à la plage.*
5. Les feux de camp sont permis dans les foyers appropriés à cet effet. Vous devez vous en occuper et les avoir sous votre contrôle en tout temps. De plus, vous devez les éteindre proprement.
6. Respecter la solitude de vos voisines et vos voisins. Utiliser les bâtiments de service pour votre hygiène personnelle et lavage de vêtements.
7. Les chiennes et les chiens doivent être en laisse en tout temps. Les campeuses et les campeurs doivent ramasser après leurs animaux et réduire au minimum les aboiements. La plage et les bâtiments de service sont interdits aux animaux.
8. Respecter la tranquillité entre 23 h 30 et 8 h. Éviter toutes activités qui pourraient déranger votre voisinage.
9. Les radios sont permises mais le son doit être à un niveau raisonnable. Si on entend le son de votre radio au-delà de votre emplacement, il est trop élevé. On vous demandera de réduire le son ou de fermer la radio.
10. Respecter toute vie végétale ou animale. Il est interdit de ramasser des fleurs sauvages ou d'enlever l'écorce des bouleaux. Ne nourrissez pas les tortues.
11. Les véhicules motorisés doivent être utilisés que pour se rendre au terrain de camping ou pour en sortir. Tous les moteurs sont interdits sur le lac, y compris les moteurs électriques. En raison de sécurité, tous les véhicules à roues sont interdits sur les sentiers.
12. Les armes à feu sont interdites sur la propriété et la chasse y est strictement interdite.

## **Les conséquences**

Ne pas suivre les Règles du terrain de camping de Parry Sound peut entraîner les conséquences suivantes :

1. Le préposé à l'entretien ou la registraire vous demande de vous conformer aux règles ou de faire quelque chose de spécifique.
2. Le préposé à l'entretien ou la registraire vous donne un avis écrit de possibilité d'expulsion en cas de bris des règles.
3. L'ordre de quitter le terrain de camping.
4. La perte des privilèges du terrain de camping pour une période de temps déterminée par la secrétaire-trésorière de la FEO ou une autre personne responsable.

Tous les efforts seront faits pour que les campeuses et les campeurs aient un traitement équitable. Les circonstances seront examinées avant que toutes actions soient prises. Si la troisième (3) étape s'avère nécessaire, le préposé à l'entretien a le droit d'impliquer la Police provinciale de l'Ontario si la situation l'exige.